

COMMUNE DE NANTEAU SUR ESSONNE
PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 6 MAI 2008

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	11

L'an deux mil huit, le mardi six mai à 20 h , le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué le 29 avril, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Helen HENDERSON, Maire.

Présents : HENDERSON Helen, BOUTEILLE Michèle, TESSIER Marie-Jeanne, LE FLOC'H Martine, FUERXER Pierre, DESBROSSE Paul, LE BRAS André, LE PAPE Alain, DELAGER Emmanuel, GIRARD Fabienne.

Absents : RAYMOND Bernard pouvoir à Alain LE PAPE

Désignation du secrétaire de séance :

Martine LE FLOC'H est désignée secrétaire de séance.

ADHESION DU SIEM AU SIARCE, DESIGNATION DES DELEGUES

Madame le Maire informe le conseil municipal de la réception de l'arrêté interdépartemental signé le 16 avril 2008 portant sur l'adhésion du SIEM au SIARCE. Le conseil municipal doit maintenant désigner ses représentants au sein du SIARCE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, procède à l'élection des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau :

Délégués titulaires : Helen HENDERSON et Emmanuel DELAGER

Délégués suppléants : Pierre FUERXER et Daniel ESCOFFRE

Ces personnes étaient jusqu'à ce jour délégués au SIEM.

**ADHESION DE LA COMMUNE DE BOULANCOURT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU COLLEGE DE LA CHAPELLE LA REINE**

Le Syndicat Intercommunal du Collège de La Chapelle La Reine nous demande de bien vouloir nous prononcer sur l'adhésion de la commune de Boulancourt à ce syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de Boulancourt au Syndicat Intercommunal du Collège de La Chapelle La Reine.

INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Les comptables du trésor exerçant les fonctions de receveur municipal sont autorisés à fournir aux collectivités locales des prestations de conseil, d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Ces prestations de caractère facultatif donnent lieu au versement d'une indemnité de conseil dont le taux, fixé par délibération du conseil municipal, peut être modulé en fonction des prestations demandées. L'arrêté interministériel du 16/12/1983 fixe les conditions d'attribution de cette indemnité et notamment la nécessité de prendre une nouvelle délibération lors du renouvellement des membres du conseil municipal. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'octroyer cette indemnité de conseil égale à 100 % du taux plein à Monsieur Jacques JUPIN, dans les conditions du tarif prévu à l'article 3 du décret 82/879 du 19 novembre 1982 et ce à compter du 16 mars 2008.

RAVALEMENT DE LA MAIRIE, DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES VILLAGES RURAUX

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le projet de réhabilitation extérieure de la mairie avait été accepté lors de la séance du 8 janvier 2008.

Le devis reçu des Etablissements BAZIN s'élève à 37 658.20 € HT soit 45 039.21 € TTC.

Le dossier de demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement 2008 est parti en sous-préfecture en date du 29 janvier 2008.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le descriptif présenté et décide de programmer l'opération de réhabilitation extérieure de la mairie.

En conséquence, le conseil municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, l'attribution d'une subvention au titre de « l'aménagement et du développement des villages ruraux » au taux de 30 % dans la limite de la dépense subventionnable autorisée, soit 11 297.46 € pour l'opération de réhabilitation extérieure de la mairie.

Le conseil municipal s'engage en outre :

- à maintenir la destination de l'équipement financé pendant au moins 15 ans ;
- à ne pas commencer les travaux avant la notification de la Région ;
- à inscrire au budget communal l'ensemble de la dépense projetée (soit 45 039.21 € TTC), qui sera financée sous forme de fonds propres ou d'emprunts ;
- à assurer l'entretien des équipements projetés ;
- à ne pas dépasser 80 % des subventions publiques.

Le conseil municipal désigne Madame Helen HENDERSON pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération, et autorise Madame le Maire à signer la convention d'étude de diagnostic architectural et le contrat de maîtrise d'œuvre relatif à une mission de base telle que définie par la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique et ses décrets d'application.

TRAVAUX EN COURS

Alain LE PAPE porte à la connaissance du conseil :

Eclairage public :

10 poteaux de l'éclairage public de Villetard sont en très mauvais état. Solutions envisagées :

- Remplacer uniquement les vieux poteaux et rajouter plusieurs points d'éclairage comme prévu dans le projet initial.
- Refaire en totalité l'éclairage de Villetard ; récupérer les globes pour remplacer les vieilles lampes au mercure de Nanteau ; en profiter pour éclairer l'abribus, passer l'éclairage (lampadaires et projecteurs) de l'église sur le réseau d'éclairage public et changer les lampes halogènes des projecteurs.
- Enfouissement du réseau en option.

Des devis ont été demandés à deux sociétés. La décision sera prise en fonction des devis. Les travaux pourraient être réalisés en plusieurs tranches.

VMC de la salle polyvalente :

Il faut remplacer la VMC d'origine car elle est hors service.

- le devis de la Société Bouillac à Buthiers se monte à 1 200 euros HT
- le devis des Ets Hamard à Malesherbes est attendu pour le 10 mai
- un 3^e devis sera demandé à une société du canton : électricien nouvellement installé à Buthiers.

La décision sera prise en fonction des devis.

Conteneur à verre - Contrat Rural :

Le projet d'enfouissement du conteneur à verre s'inscrit dans le projet plus global de l'utilisation de l'ensemble du terrain disponible. De ce fait, son emplacement pourrait être modifié, plus loin de l'abribus... : décision à prendre avant fin juin car le délai de 10 semaines pour livraison du conteneur court. Il faut éviter les débris de verre : si l'enfouissement n'évite pas totalement ce risque, envisager une margelle en ciment facile à nettoyer.

Helen HENDERSON informe le conseil :

- Visite du Parc Naturel Régional du Gâtinais français pour : réflexion sur le projet Contrat Rural et la réception des travaux réalisés dans l'ancien cimetière le 16 mai à 14 h.

Le projet Contrat Rural sera présenté au conseil municipal lorsqu'il sera complet.

- Atribus :

Une nouvelle demande a été faite auprès de M. Pierre Bacqué pour réaliser un atribution au lieu-dit « Boulogne », en attente de la réponse du Conseil Général. Si cette réponse était négative, pour des raisons de sécurité de l'emplacement, une alternative serait de le positionner plus près de la station de pompage.

- Voirie :

Flaques d'eau : deux réclamations ont été déposées à Villetard et deux autres à Boisminard.

La Commission Voirie réfléchira à la réponse à apporter.

Lignes blanches à Boisminard : les zébras d'arrêt de bus sont obligatoires. M. Bertrand sera contacté pour réaliser ces travaux.

Revêtement de chaussée : réunion de la Commission Voirie le 17 mai à 14 h 30 pour définir les priorités des revêtements restant à réaliser (une partie du Clos Corbin, Rue Saint Agnan..). Sera aussi choisi le meilleur moyen de réparer les trous sur la chaussée.

- Bornage du Chemin des Nonnes :

Le projet de procès-verbal de bornage a été signé par la commune de Nanteau-sur-Essonne, la commune de Buno Bonnevaux et les consorts Manset doivent également le signer.

- Circulation dans la rue Saint Agnan :

La circulation à sens unique poserait de nombreux problèmes et n'est donc pas retenue, Il est envisagé de poser un double miroir à l'endroit où le manque de visibilité gêne, avec l'accord du propriétaire.

PREPARATION DE LA CEREMONIE DU 8 MAI

Les membres du conseil municipal sont invités :

- à venir préparer la salle le matin à 10 h pour ceux qui le peuvent

- au rendez-vous à 10 h 30 devant la Mairie pour le départ aux monuments aux morts.

PREPARATION DE LA FETE DE NANTEAU LE 25 MAI

Marie-Jeanne Tessier fait appel aux bonnes volontés et prend note de la disponibilité de chacun.

Réunion avec le Comité des Fêtes le 9 mai pour finaliser l'organisation. Les donateurs des lots seront remerciés par courrier et invités à l'apéritif.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Bouteille signale des feux sur un terrain à Villetard, en dehors des périodes autorisées. Madame le Maire en prend note et rappellera la réglementation au propriétaire.

Madame le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal les informations suivantes :

- invitation les 17 et 18 mai de 11 h à 18 h30 à Buno Bonnevaux à un Salon des Arts et Expressions.

- invitation le 10 mai à la Tête des Trains.

- colloque « Les mares et les élus » le 23 mai de 9 h 15 à 12 h à Villiers en Bière

- « Sauvegarde du Patrimoine » fête ses 50 ans : à cette occasion un colloque international est organisé à l'Unesco le 17 juin.

Peinture des bancs : Madame le Maire remercie Jean Le Jarre, Maryvonne Le Pape et Françoise Le Bras pour le travail effectué.

Fleurissement du village : les plantes seront prises le 9 mai à Pithiviers et les plantations réalisées au moment propice

Fermeture de la Mairie du 30 juin au 12 juillet et du 11 au 20 août.

Urbanisme :

- panneaux solaires : deux demandes ont été faites pour des panneaux solaires dans le périmètre du château de Rouville. Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Seine-et-Marne (SDAP) donne

son accord à condition que ces panneaux soient en alignement avec les ouvertures inférieures et encastrés dans la toiture. La commune demande que ces deux exigences soient respectées. Il est conseillé aux demandeurs de rencontrer le Parc Naturel Régional du Gâtinais français (PNRGf) pour obtenir des conseils et une éventuelle subvention.

- bâtiment à l'angle de la Nationale 152 : demande du propriétaire d'aménager 6 logements.

CCAS : Une habitante de Nanteau va avoir besoin d'une aide en juillet. Mme Bouteille fera une demande à l'ACAD.

Communication : Un premier bulletin à prévoir en juin, y rappeler les périodes ainsi que les horaires autorisés de feux et d'utilisation d'objets bruyants.

Act'Art :

Marie-Jeanne Tessier rappelle que le spectacle des Scènes Rurales aura lieu cette année à Nanteau. Une réunion avec Act'Art aura lieu le 21 mai à Souppes-sur-Loing, afin de préparer la programmation de la saison à venir. Nous devons, avant cette date, présélectionner trois spectacles.

Syndicats inter-communaux :

- SITOMAP (Michèle Bouteille) : une réunion a eu lieu pour préparer l'Assemblée Générale du 14 mai et faire un tour d'horizon sur les candidats au bureau. M. Valéry ne souhaitant pas se représenter.
(Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères de l'Arrondissement de Pithiviers)

- SIGEGAS (André Le Bras) : Présidente : Mme Jory. Vice-Président : M. Le Bras.
(Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Ecole du Gâtinais Sud)

- Syndicat du Collège (André Le Bras) : Président : M. Bacqué Vice-Président : M. Bouteille.

- Syndicat des Transports (Marie-Jeanne Tessier) : vote du budget. Participation de la commune inchangée : 2 euros par habitant. En juin : réunion pour présenter les circuits et pour que les délégués puissent remonter les problèmes de leur commune.

- SIERSOSM-Electricité (Alain Le Pape) : Président : M. Chanclud, Vice-présidents : M. Bouchu et M. Bouteille.
(Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale du Sud Ouest Seine et Marnais)

- SMERB-Eau (Alain Le Pape) : Président : M. Frot, Vice-président : M. Citron. Secrétaire : M. Le Pape.
Budget voté, avec un excédent supérieur à 500 000 euros.
(Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Buthiers)

- SMEP de Fontainebleau : ne s'est pas encore réuni
(Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation de Fontainebleau)

- PNRGF : M. Bommel et M. Couve de Murville se sont inscrits :
le premier aux commissions environnement et tourisme
le second développement local, communication.

La séance est levée à 23 h

Madame Helen HENDERSON
Maire

Les Conseillers

Martine Le Floc'h
Secrétaire